

ANNEXE AU  
JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LOIS ET DÉCRETS



D.I.L.A.  
CN=DILA -  
SIGNATURE-03,OU=000-  
2  
13000918600011,O=DILA-  
C=FR  
75015 Paris  
2016-10-26 16:53:41

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard ..... 01.40.58.75.00  
Annonces ..... 01.40.58.77.56  
Accueil commercial . . 01.40.15.70.10

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

**Annonce n° 797 - page 50**

**38 - Isère**

**ASSOCIATIONS**

**Créations**

Déclaration à la préfecture de l'Isère.

**ASSOCIATION ISÉROISE POUR LA PROMOTION DU BREVET D'INITIATION AÉRONAUTIQUE (AIPBIA).**

*Objet* : faire découvrir et de sensibiliser ses membres au monde de l'aéronautique : histoire de l'aviation, technologie, raisonnements mathématiques, physiques et chimiques appliqués à la construction et aux vols des aéronefs, enjeux économiques, impacts sur l'environnement , les métiers, la sécurité, la réglementation, et tout autre sujet en relation avec l'aéronautique, faciliter l'intégration sociale et l'éveil aux possibilités offertes par le milieu aéronautique à des jeunes d'âges et d'origine sociales et culturels différents, préparer des élèves du bassin grenoblois à l'examen national du Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA) : lycéens, dès la classe de seconde, éventuellement bons collégiens de la classe de troisième, ou tout autre membre qui le désire, sous réserve d'acceptation par le Conseil d'Administration (C A) de l'association, donner des cours théoriques, organiser des visites de sites ayant un lien avec l'aéronautique ou de travaux pratiques, dans la mesure où des arrêtés tels que l'arrêté du 19-2-2015 - J O ; du 21-2-2015 régissant les sujets du BIA sont en vigueur, l'association suivra les indications de cet arrêté.

*Siège social* : 373, chemin du Gouter, 38320 Herbeys.

*Date de la déclaration* : 14 octobre 2016.